

Objectifs :

Ce stage doit permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour préparer et réaliser, dans les règles de l'art et en toute sécurité, des activités spécifiques sous tension sur des ouvrages de type « Terminal » dans le cadre de remplacement d'appareils de comptage.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable :

- d'identifier le type d'ouvrage « Terminal » (TER) et d'en connaître les procédures d'accès,
- de préparer et valider un processus opératoire, de vérifier l'état de stabilité électrique et mécanique de l'ouvrage,
- d'identifier les circuits d'électrification, d'identifier les circuits de court-circuit,
- de mettre en oeuvre les moyens pour se prémunir de ces risques,
- de connaître et d'utiliser à bon escient les protections collectives et individuelles,
- d'identifier et de choisir les outils et le matériel adapté,
- d'identifier et de prendre en compte dans ces activités tous les facteurs qui ont un impact sur l'environnement (déchets, esthétique, etc.),
- de réaliser des travaux dans le respect des règles de l'art, de rendre compte à sa hiérarchie à la fin des travaux.

Cette formation est un module indépendant dans le cadre général de la formation aux travaux sous tension.

Personnes concernées :

Toute personne appelée à travailler sur des ouvrages de type « Terminal limitées aux dérivations individuelles comprenant un conducteur de neutre non interruptible.»

Prérequis :

L'employeur s'engage, par écrit, à inscrire en formation le personnel satisfaisant aux conditions et prérequis ci-après :

- Posséder les notions d'électrotechnique suivantes : tensions, courants, puissances, impédances d'un circuit électrique triphasé.
- Avoir reçu une formation aux risques électriques.
- Mettre en oeuvre les prescriptions de sécurité définies par le recueil d'instructions de sécurité électrique pour les ouvrages UTE C18-510-1 dans le domaine considéré.
- Maîtriser la mise en oeuvre hors tension des travaux sur les circuits terminaux de branchements (habilitation B1 minimum).
- Connaître la technologie et la fonction des appareils constituant un circuit terminal et être capable d'en réaliser le câblage.

La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.

Le participant doit avoir au moins 18 ans et posséder un certificat médical d'aptitude au poste de travail valide, délivré par la médecine du travail.

Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation.

Durée préconisée :

4 jours (28 heures), à raison de 7 heures par jour en présentiel suivant le référentiel de cursus formation imposé par la NFC

Périodicité :

La périodicité recommandée ne peut excéder 4 ans par les pratiques habituelles

Nombre de stagiaires par session :

Groupe de 8 personnes.

Moyens pédagogiques :

- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.
- Mise en œuvre des moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités.
- Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire.
- Remise à chaque stagiaire d'un cahier d'exercices regroupant les divers thèmes.
- Support de formation téléchargeable en format numérique.
- Formateur spécialisé.

Modalités d'évaluation de la formation :

- Une évaluation portant sur la connaissance des procédures et la réalisation pratique sera réalisée lors des différentes mises en situation.
- Elle permettra, à partir d'une liste de critères spécifiques et validée par le comité des TST, de déterminer l'aptitude ou la non aptitude du stagiaire à pratiquer les activités sous tension citées.
- L'organisme de formation délivrera en conséquence à l'employeur du participant, l'appréciation motivée qui en découle.

Validation de la formation :

- Une appréciation d'aptitude délivrée à l'issue de ce stage ouvre la possibilité pour l'employeur d'habiliter l'apprenant d'indice « T » sur les ouvrages de type « Terminal ».

Programme :

Formation théorique:

- Vérification des prérequis, rappels de la NF C 18-510, CET, modes opératoires, fiches techniques et outillage.
- l'identification et de l'accès aux ouvrages (exigences du chef d'établissement),

Formation pratique:

- Habillage de pièces nues sous tension (CCPI, distributeur d'étage, ...).
- Sectionnement de conducteurs sous tension de section inférieure ou égale à 35 mm².
- Connexion et déconnexion sous tension de conducteurs de section inférieure ou égale à 35 mm² sur un distributeur d'étage.
- Remplacement d'un compteur avec neutre non interruptible au niveau du CCPI.
- Sectionnement sous tension de conducteurs de section inférieure ou égale à 35 mm² sur un CCPI puis reconnexion.

La maîtrise de ces exercices concourt à l'obtention des objectifs de formation.